



# COMPTE-RENDU de Conseil d'Administration

3 mai 2021 – Là Hors de – Vaulx-en-Velin

Fédération des Arts de la rue  
Auvergne-Rhône-Alpes  
Village Sutter  
10 rue de Vauzelles  
69001 Lyon

**Administrateur-trice-s  
présent-e-s :**  
Nathalie Bruère  
Marie-Irma Kramer  
Enji Julien-Binard  
Eléonore Guillemaud  
Vincent Loubert  
Trans'versale  
Nathalie Veuillet

**Administrateur-trice-s excusé-e-s:**  
Lucie Lafaurie  
La Baroufada  
Mix'Arts  
Bloffique Théâtre  
Solsikke

**Adhérent-e-s présent-e-s :**  
Rémy Allaigre (Transexpress)  
Jules Jobart (Quart de seconde)  
Coline Bouvarel (Cie Colegram)  
Marie-Caroline Guérard (Cie Colegram)  
Sylvie Meunier  
François Chevallier (Lapin 34)

7 administrateur-trice-s, présent-e-s. Le quorum est atteint.

---

## **Ordre du jour**

### Chantier Égalité

- rappel du contexte
- vote signature convention
- vote participation fond mutualisé 21

### Plateforme SV

- rappel du contexte
- point sur plan de relance

### Etude-action 1% TP

- rappel du contexte
- Point Étape
- Présentation de l'étude auprès des partenaires potentiels: Mapraa, l'Agence, ...

### Affaires courantes

- Sub 21 Région
- Budget 21
- Inter-régionale
- La campagne des régionales
- La mouche – Saint-Genies-Laval
- Assemblée générale
- Rencontres Aurillac

Divers : Développement et mobilisation, séminaire des CNAREP, Calendrier, Festival dehors !

---

## CHANTIER ÉGALITÉ

---

Chantier partagé avec les fédérations Normandie, île de France et Nouvelle Aquitaine.

- Comptage : genre des compagnies subventionnées, conventionnées, programmées de nos 4 régions. Genre des directions des 14 CNAREP et des principaux festivals.
- Formation « Brisons le plafond de verre » : écriture de la maquette par un expert en formation.

Lors du CA, il est fait une remarque concernant l'utilisation du mot « formation » qui sous-entend que les stagiaires ne savent pas du tout faire. Le terme de coaching serait plus approprié car il s'agit de confirmer les connaissances. Néanmoins nous ne pourrions pas, sur cet intitulé, envisager une prise en charge par les OPCO.

La prochaine version de la maquette de la formation sera envoyé aux membres du CA.

- Constitution d'un matrimoine des arts de la rue: appel à projets recherche du Ministère de la culture. Réponse fin juin.

Le chantier est organisé en 2 entités : la commission et le COPIL.

La commission est constituée de toutes personnes souhaitant suivre le chantier. Il n'est pas nécessaires d'être adhérent-e-s aux fédérations des arts de la rue.

Le COPIL est constitué des fédérations des arts de la rue, représentées par 1 ou plusieurs personnes adhérentes à leur fédération régionale. Chaque fédération disposent d'1 vote.

Pour soutenir l'activité du chantier, les fédérations régionales ont crée un fond mutualisé porté en 2021 par Grand'Rue (Nouvelle-Aquitaine).

Une convention de mutualisation a été rédigé et ai proposé au vote du CA.

*Convention approuvée à l'unanimité.  
Le CA approuve sa signature.*

Le vote de la participation 2021 au fond mutualisé sera discuté avec le budget.

## PLATEFORME SV

---

La fédération est membre de la Plateforme du Spectacle Vivant aux côtés du Synavi, Syndéac, Profedim, SCC, JazzRA, SMA, Grand Bureau, Forces musicales, ...

Il s'agit d'un espace de lobbying auprès des institutions pour faire valoir une politique culturelle concertée. Après un temps de sommeil, la Plateforme a été réactivée avant les municipales 2020. Elle a ensuite basculée sur le Covid.

Il est parfois difficile de travailler avec les différentes structures car elles ne partagent pas toutes les mêmes enjeux.

Désormais la DRAC et la Région sont aussi présente lors des réunions.

Un COREPS (Comité régional des professions du spectacle) est mis en place avec la mutualisation d'un poste de coordination avec Auvergne-Rhône-Alpes-Spectacle-Vivant.

Plan de relance de la DRAC: quasiment à 50/50 pour la musique (géré par le CNM) et le spectacle vivant. Pour ce dernier, 2/3 devraient être fléchés sur les structures déjà identifiées par la DRAC. Le reste, suite au questionnaire relayé par les syndicats et réseaux devraient venir soutenir les structures non-repérées. Apriori, la DRAC AuRA aurait réussi à obtenir 1 million supplémentaire de Bercy pour ces mêmes structures. Un appel à projet simplifié est en cours de rédaction et prévoit des aides entre 5 et 15 000 euros.

Plan de relance Région : annoncé en mai 2020, les dispositifs « Terres d'artistes », « Terres de festivals » n'ont toujours pas leur traduction pratique. Suite au courrier d'interpellation de la Plateforme en avril 2021, le président de la Région a indiqué que le dispositif « sera mis en œuvre dans le cadre de la reprise des activités culturelles. » Aucune indication n'est apportée concernant sa mise en œuvre. De plus, nous pensons que celui-ci ne verra le jour que si l'actuel président est reconduit en 2021.

Aussi, un nouvel article est apparu dans les conventions d'attribution des subventions, prévoyant le remboursement de tout ou partie de la subvention pour les structures ayant un bénéfice au-delà du « raisonnable » (environ 10% du budget).

Si sur le fond, cela ne nous paraît pas problématique, il faut néanmoins savoir comment sera compté ce bénéfice et quelle part prendront les recettes propres dans ce ratio.

Pour aider les structures à présenter et à expliquer correctement leur bilan, la fédération pourrait proposer des modules de « formation ».

### CHANTIER 1% TP

---

Il est proposé de présenter le dispositif à la Mapraa (Maison des arts plastiques et visuels Auvergne-Rhône-Alpes) afin que confusion ne soit pas faite entre le 1% TP et le 1% Artistique.

Il est proposé de faire une vignette vidéo sur les arts de la rue et la fédération qui servirait à présenter le secteur aux entreprises du BTP, bailleurs sociaux démarchés dans le cadre de l'étude-action 1% TP. 1 vignette vidéo est prévu au budget 2021.

La Baroufada accompagnée de Lucie Lafaurie ont RDV le 04 mai pour présenter à l'EPASE (Etablissement Public d'Aménagement de St Etienne) "le 1%" et imaginer avec eux une mise en place sur le quartier du Crêt de Roc.

### AFFAIRES COURANTES

---

#### Budget 21:

##### Recettes

La subvention de la Région a été reconduite à hauteur, soit 25 000 euros. Nous sommes toujours en attente de la DRAC qui a priori tarde cette année pour toutes les structures.

##### Dépenses

Le budget actualisé à avril présente un déficit de 13 000 euros qui était déjà prévu dès janvier. Cela est lié au développement de la fédé en 2021. Néanmoins, le fond associatif va permettre de l'absorber. De plus, les dépenses ont été un peu gonflées et nous ne savons pas encore quelles seront les frais de missions de cet été.

*Au regard du budget présenté, le CA le vote l'unanimité.  
La vignette vidéo ( 2500 euros) et la participation au fond mutualisé  
Égalité FH (2000 euros) sont approuvés.*

#### Inter-régionale:

Une visio est prévue courant mai pour échanger sur les élections régionales, sur le plan de relance DRAC et aides régionales aux arts de la rue dans nos régions.

### **Campagne des régionales:**

EELV : rencontre en visio des acteurs culturels le 14 mai de 10h à 12h.

PS : pris contact mais pas de nouvelles

LREM : visio, le 4 mai à 18h30 (Marie-Irma, Nath et Seb de Superstrat)

### **Partenariat la Mouche:**

La Mouche a prit contact pour faire réseau mais la demande n'est pas très clair. La fédération peut néanmoins proposer de faire relai des appels à projets, les intégrer dans la carto, leur proposer d'adhérer pour recevoir les infos et réunions.

Nous pourrions aussi voir avec eux si ils ont des liens avec d'autres salles sensibles aux arts de la rue.

### **AG en juin:**

Il est proposé de faire notre AG début juin à St-Etienne en fonction de la disponibilité de l'amicale Crêt de Roch. Nous conserverions la présentation des chantiers en stand, et peut-être un temps festif dans la cour l'après-midi en respectant les exigences sanitaires.

### **Rencontres Aurillac:**

Il sera proposé à Fred Rémy de faire une rencontre le vendredi 20 août sur le Matrimoine des Arts de la rue avec Marion Guyez (cie d'Elles), Agnès Saal, Haut-fonctionnaire à l'égalité, Fanny Vrinat (HF).

Il y a encore assez peu d'informations sur le déroulé du festival de cette année et si il sera ouvert au public. Il y aurait une dizaine de cours et 80 compagnies de passage. Le IN sera répartis sur les 2 weekends.

## **DIVERS**

---

### **Développement et mobilisation:**

En terme de personnel, la fédé prend de l'ampleur. Il faut se reposer la question d'un renfort (service civique, stagiaire, ...). D'autant que sur l'étude action, il y aura une phase 2 en 2022.

Cela pose aussi la question du suivi des chantiers par les administrateur·trice·s. Nous rencontrons un déficit de mobilisation sur les chantiers même si il y a toujours du monde au CA - lié en partie à la crise et à la difficulté de la reprise. Il y a nécessité à retrouver de l'énergie et à solliciter de nouveaux membres.

### **Séminaire avec les CNAREP:**

Lors du séminaire 2020, nous avons évoqué l'envie d'avoir un temps de rencontre avec les 3 CNAREP. Initialement, nous souhaitions les rencontrer tous en même temps.

Les Ateliers Frappaz pensent que cela serait compliqué car les directeur·trice de CNAREP risquent de n'être qu'entre eux-elles. Si cette proposition est partagé par plusieurs membres du CA, elle ne fait pas l'unanimité car, il est paraît infaisable de faire 3 rencontres de 1 apm +1 nuit + 1 matinée.

Proposition non tranchée lors de ce CA. Il faudrait sonder le Parapluie + Quelque'p'arts.

De plus, ce sujet amène au débat le temps que la fédé peut passer à faire du «relationnel» avec les CNAREP. D'autres lieux de diffusion/résidence et communes méritent aussi notre attention. Ils font notre économie des arts de la rue.

Bien entendu, nous ne pouvons pas échanger avec les CNAREP, la région en dispose de 3 et ce sont nos seules structures labellisées.

Il pourrait être intéressant de relancer le chantier de sensibilisation auprès des scènes généralistes et de faire réseau avec les lieux sensibles aux arts de la rue.

#### **Calendrier :**

- Maquette de spectacle arts de la rue présentée en juillet à Quelque p'arts
- Agora au parapluie, «Quelle culture voulons-nous dans le Cantal?», le 18 mai à partir de 14h

#### **Festival dehors ! :**

Question de la charte qui est très exigeante, en terme de présence et de mobilisation des participant.e.s. Tout le monde met la main à la pâte.

Les mêmes conditions que sur un collectif à Aurillac dont répartition du chapeau, sans avoir la même visibilité.

L'organisation est très familiale mais il y a du public. Cela fait de longues journées mais les compagnies apprécient et y retournent.

---

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil d'administration se clôture à 17h00.

Fait à Lyon, le 3 mai 2021.

La co-présidente,  
Marie-Irma Kramer

FEDERATION DES ARTS DE LA RUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
Village Sutter, 10 rue Vauzelles  
69001 LYON / 06 50 24 13 28  
coordination@fede-rue-aura.fr  
SIRET 48808385800024 APE 900 2 Z